

# Episode de la vie politique de Porrentruy au 15e siècle : guerre de Bourgogne

Autor(en): **Quiquerez, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archiv des Historischen Vereins des Kantons Bern**

Band (Jahr): **6 (1867)**

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-370721>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## EPISODE

de la

vie politique de Porrentruy au 15<sup>e</sup> siècle.

---

### **Guerre de Bourgogne.**

Par A. Quiquerez.

---

En fouillant dans les archives de la ville de Porrentruy pour chercher des documents relatifs à ses institutions politiques et judiciaires, nous avons trouvé dans ses comptes des 15<sup>me</sup> et 16<sup>me</sup> siècles des faits très intéressants qu'on ne s'attendrait pas à rencontrer dans de tels documents; mais les secrétaires de ville, remplissant en même temps les fonctions de teneur de livres, et le conseil devant rendre compte de ses recettes et dépenses chaque année à l'assemblée des bourgeois, il fallait bien motiver suffisamment les dépenses pour les justifier. De là certains détails sur le but des dépenses ayant trait aux événements du temps et quand ensuite le secrétaire était un homme intelligent et sachant rédiger un compte, il n'épargnait pas trop ses peines pour rappeler les faits qui avaient occasionné l'emploi des fonds publics.

On sait que Porrentruy est bâti sur les ruines d'établissements celtiques et romains, et que dès le 13<sup>me</sup> siècle c'était déjà une ville assez importante, ayant un château, deux églises, des remparts et probablement encore d'autres établissements.

Quand en 1283 l'empereur Rodolphe de Habsbourg vint l'assiéger et l'enleva au comte de Montbéliard, il lui donna les mêmes privilèges dont jouissait Colmar, et dès lors cette ville eut un conseil, un sceau particulier et une administration propre élue par les bourgeois ou habitants du lieu. Comme la féodalité était déjà sur le retour et que la vie de château ne convenait plus à toutes les familles nobles, plus d'une de celles de l'Evêché de Bâle alla résider à Porrentruy, s'y fit recevoir bourgeoise et ne dédaigna nullement de prendre part à l'administration de la cité, en même temps que les hommes valides de ces familles étaient toujours prêts à monter à cheval pour la défense de leur nouvelle habitation. De là vint que dès le 14<sup>me</sup> siècle les bourgeois firent un règlement par lequel ils décidèrent de faire entrer deux nobles dans le conseil, non-seulement pour que les intérêts de la noblesse y fussent représentés, mais surtout pour profiter de la prépondérance de cette classe et de la valeur de ses armes.

Voici comment se faisaient les élections en 1472. Nous laissons parler le secrétaire :

Le dimanche le plus prochain après Noël, Bourcard Camus qui avait été maîtrebourgeois et le conseil de l'an précédent, firent l'élection du nouveau conseil. Et au sortir de la messe les élus prêtèrent serment en Froideval, selon la coutume, puis après l'on vint céant à l'Hôtel-de-Ville, pour le dîner. Là était Sa grâce Monseigneur (l'évêque de Bâle) et ses gens, et Messieurs les nobles, et le conseil communal, environ deux cents personnes qui dînèrent tous ensemble. Le vin valait 4 deniers la channe, et l'on dépensa en vin 36 sols, 6 deniers. Item cinq livres de pain blanc pour Sa grâce Monseigneur pour 6 deniers. Après ce dîner

l'ancien et le nouveau conseil restaient à l'Hôtel-de-Ville pour plaider les portiers et les guets et ils soupaient toujours ensemble. <sup>1)</sup>

Dans les premiers jours de Janvier le maîtrebourgeois sorti de fonction rendait les comptes de son administration et de sa comptabilité, en présence des deux conseils, vieux et nouveau, devant l'assemblée de bourgeois et en présence d'un délégué du Souverain, soit le prévôt, soit le châtelain.

Le conseil était composé de 7 membres, non compris le maîtrebourgeois. Deux étaient élus parmi les nobles et cinq parmi les bourgeois. Les premiers ne touchaient point d'honoraires, mais bien les seconds.

L'évêque, comme seigneur territorial, n'était pas toujours présent, comme en 1472, mais l'élection, l'assermentation, la reddition des comptes se faisaient toujours devant son représentant. Chaque année l'évêque que les comptes appellent sa grâce et auquel ils ne donnent le titre de prince qu'en 1575, venait au moins deux fois à Porrentruy, à Carnaval et à Noël. A Carême entrant, il allait en personne s'inviter à l'Hôtel-de-Ville et il y dînait et y soupaient au moins deux fois, lui et toutes les personnes de sa cour, se composant ordinairement du châtelain, du maître d'hôtel, de quelques parents et de leurs femmes.

A Noël il y avait aussi des invitations et dans toutes les circonstances les nobles de la ville, et souvent leurs

---

<sup>1)</sup> On appelait Froideval la plateforme derrière l'église où pendant des siècles on allait prêter serment.

La channe de vin était une mesure contenant deux pintes. Quand dans le pays de Porrentruy on avait perdu cette mesure légale, on envoyait le voëble s'enquérir si les moines de Lucelle ou les chanoines de Moutiers avaient conservé la leur, et si elle était aussi perdue, alors le voëble parcourait les 13 francs villages d'Ajoie, prenait deux œufs dans chacun et le liquide que fournissait les 26 œufs reconstituait la mesure légale. — Note du pays d'Ajoie, 14., 15. et 16. siècles.

dames, les conseillers et aussi parfois leurs femmes et plusieurs bourgeois notables assistaient à ces repas.

D'autrefois l'évêque invitait le conseil à dîner ou à souper au château et l'on profitait de ces occasions pour lui faire des dons gratuits, ordinairement de 4 florins d'or (22 à 24 sols de Bâle, environ 2 fr. de notre monnaie). On en donnait aussi au châtelain et au maître d'hôtel, ainsi que 12 sols d'étrennes aux serviteurs du château et 20 deniers au portier.

Les repas qu'on donnait à l'Hôtel-de-Ville ne paraissent pas avoir été bien somptueux, à en juger par la petite dépense qu'ils occasionnaient. On trouve, par exemple, en 1480, les termes suivants :

„Le lundi, veille de Caresmantrant, le jour du dit Cares-  
„mantrant, ceux deux jours entiers et le mercredi au disner  
„sa grace, Monseigneur, vint manger sur le poille et avec  
„lui les dames et Messieurs les nobles, les bourgeois et  
„bourgeoises et fust faicts grands festins pour honorer  
„Monseigneur et les dames, et a été despensé tant en pain,  
„vin et autres choses, 56 sols, 8 deniers de Bâle (5 francs  
„3 centimes).“

En cette année le vin valait 4 1/2 deniers le pot; la journée d'un maître maçon et charpentier 3 sols, 2 deniers et celle d'un journalier 2 sols.

Toutes les fois qu'il arrivait à Porrentruy quelque personnage de distinction, comme les abbés de Bellelay et de Lucelle, quelque prélat du haut chapitre, des seigneurs du voisinage, comme le comte de Montbéliard, celui de Montjoie ou autres, le châtelain, sa femme, des députés des cantons suisses, ou des villes du pays, on les invitait à dîner et à souper à l'Hôtel-de-Ville; si c'était en été et qu'il fit beau, on dressait les tables sur la place ou sous les tilleuls hors de ville.

Si ces personnages logeaient au château ou à la taverne, on ne laissait pas que de leur offrir des vivres et

toujours quelques pots de vin. S'il s'agissait de personnes dont la protection pouvait être utile, comme le châtelain, le maître d'hôtel, quelques membres du chapitre, on leur faisait des dons en argent, ou plutôt en or et c'était ordinairement un florin d'or. On en donnait de même aux dames pour qu'elles maintinrent leurs époux dans des dispositions favorables à la ville.

En 1468 on décida qu'à l'avenir tout bourgeois qui serait élu membre du conseil pour la première fois, payerait 4 livres de Bâle et tout noble 2 livres pour employer le produit de ces espèces d'annates forcées à acheter des gobelets d'argent pour l'Hôtel-de-Ville, du reste la vaisselle et les meubles de cet hôtel étaient fort simples. On ne voit figurer dans les comptes que des tables de bois de sapin, des archebancs, ou bancs servant en même temps de coffres, quelques bahuts, un dressoir en chêne pour étaler la vaisselle aux jours de fêtes et peu d'autres meubles. La vaisselle consistait en gobelets d'argent pour les personnes importants, en verre ordinaires pour le commun populaire. Le vin se servait dans des pots d'étain, les plats étaient en terre commune, les assiettes, appelées tailloirs, n'étaient qu'en bois.

On ne voit point comment se faisait le service de l'Hôtel-de-Ville. Il semble seulement que le clerc ou secrétaire en était le concierge. On ne sait pas les inventaires qu'il y avait, une cuisine bien organisée et tout ce qu'il fallait pour donner des repas de 200 couverts et même plus.

Les mets étaient fort simples, car les comptes n'indiquent guère que le pain, le vin, les épices, ou mets préposés avec le miel, la farine et des épiceries, du fromage et quelquefois de la venaison dont le prince faisait cadeau à la ville. Tous les ans l'abbé de Bellelay qui avait une maison à Porrentruy, envoyait au conseil deux têtes de moine, ou fromages dits de Bellelay, et cet usage remontant au 14<sup>me</sup> siècle s'est perpétué durant les siècles suivants.

L'éclairage de l'Hôtel-de-Ville ne se faisait pas avec de l'huile, mais avec des chandelles placées dans des chandeliers d'étain et de cuivre. On achetait du suif et des mèches, et la femme du maîtrebourgeois ou celle de l'huissier fabriquait les chandelles, coulées dans des moules d'étain, ce qui leur valait 2 sols de rétribution. On avait des lanternes de corne ; les fenêtres de l'Hôtel-de-Ville étaient garnies de petites cibles en losange. Des vitriers étrangers, quelquefois un moine de Lucelle, venaient une ou deux fois par an pour réparer ces vitres.

L'Hôtel-de-Ville était non-seulement le siège de l'administration, le lieu des réunions officielles, celui des repas nombreux déjà indiqués et de ceux qui se faisaient à chaque occasion où les conseillers ou bien les bourgeois avaient des affaires à traiter ; mais c'était là encore qu'on déposait la bannière de la ville en soie blanche chargée d'un noir sanglier. C'est dans la tourelle qui surmontait le toit de cet édifice qu'était pendue la ban cloche, ou cloche d'alarme, au son de laquelle tout bourgeois devait accourir en armes. On la sonnait aussi le soir pour le couvre-feu et un guet spécial était chargé de ce soin. Dans cette même tourelle existait une horloge au 15<sup>me</sup> siècle, et comme c'était chose rare et importante, elle avait un gouverneur pour la soigner, c'est-à-dire pour la remonter et la faire marcher, car il n'entendait rien à son mécanisme et quand il fallait la réparer, on envoyait quérir un messenger à Bâle et on lui donnait un guide pour qu'il ne s'égarât pas en chemin.

L'Hôtel-de-Ville servait également d'arsenal, c'est là qu'on remisait le gros canon qui figura avec honneur aux sièges de Milandre, d'Héricourt et de Blamont, les gros veuglaires, les longues serpentines et coulevrines et de nombreuses armes à feu à main, des lourdes harquebutes à mèche, des hagues en bronze plus pesantes encore et tirant des balles de plomb d'une livre. Là aussi il y avait des arbalètes à cric, à poulies, à leviers et autres augins pour es tendre ou pour en changer les cordes. Aux parois de

L'arsenal étaient appendus des harnais ou armures diverses pour les piquiers et hallebardiers, des morillons ou casques pour les haquebutiers et force piques, hallebardes, masses d'armes, maillets, épieux et autres bâtons ferrés. On y voyait également deux tambours et deux trompettes, de grosses haches et bien des barils cerclés en fer, renfermant de la poudre à canon, d'autres des balles de plomb pour servir de boulets aux petites pièces d'artillerie, tandis que des boulets de pierres grossièrement taillées pour les pièces de gros calibre étaient empilés sur le sol.

Outre ces armes de réserve les bourgeois, manans et habitants avaient tous des armes à domicile. Les jours de fêtes ils ne paraissaient en public que l'épée au côté, mais pour qu'on n'abusât point de cette arme toujours sous la main, il y avait des peines sévères pour celui qui tirait l'épée dans une querelle.

Des compagnies d'arbalétriers et d'archers, puis d'arquebusiers, après l'invention de la poudre, avaient une organisation spéciale. La caisse publique leur fournissait chaque année un pourpoint de futaine, à la livrée de la ville, mi-parti blanc et noir et non point rouge et blanc, car alors, comme encore plusieurs siècles après les armoiries de Porrentruy étaient d'argent au sanglier de sable, armoiries mythiques remontant aux temps celtiques ou le sanglier ornait déjà la bannière et les monnaies des Séquanais.

La bannière de la mairie de Bure qui avait ses plaids près d'un dolmen, portait également un sanglier de sable en champ d'argent.

La ville fournissait aussi une livre de poudre et deux livres de plomb à chaque arquebusier pour s'exercer durant l'année. Il y avait des jours fixés pour le tir. Chaque société avait sa maison et lieu d'exercice. On invitait déjà alors les compagnons des villes voisines; ceux de Bâle, de Mulhouse, de Montbéliard vinrent quelquefois à Porrentruy et toujours les tables de l'Hôtel-d-Ville furent dressées et couvertes de blanches touailles pour leur faire honneur.



Ce n'étaient pas de futils exercices, car on était souvent menacé de guerre et les bourgeois ne craignaient pas de sortir de leurs murs les armes à la main.

On veillait de près à la défense de la ville : chaque porte avait une herse et un pontlevis s'enlevant avec des cordes et non pas des chaînes. Un portier surveillait l'entrée et percevait les péages. Un guet logé dans la toiture observait les alentours et prévenait de l'approche de l'ennemi. Les formules de leurs serments sont fort remarquables.

Lorsque les alliances suisses eurent des démêlés avec le duc de Bourgogne, l'évêque de Bâle embrassa la cause des confédérés. On a longtemps cru que les gens de l'évêché n'avaient point pris part à cette guerre, mais les comptes de Porrentruy renferment des détails curieux à ce sujet. Cette ville était fort exposée aux courses des partisans de la Bourgogne. Elle avait bien ouvert ses portes, en Août 1472, à Etienne de Hagenbach qui arrivait paisiblement avec sa suite, mais un an après, au même mois, elle la ferma à l'approche des gens de ce chevalier qui marchaient vers l'Alsace pour venger la mort du frère d'Etienne, mis à mort par les Alsaciens et les Suisses.

Quand les Confédérés se portèrent sur Héricourt, Porrentruy les introduisit dans ses murs, fit dresser des tables dans les rues et leur fournit force tinnes de vin, selon le nombre de chaque contingent. Les Biennois, avec les hommes de leur bannière, les Bernois, les Soleurois, les Fribourgeois reçurent le meilleur accueil. On nomme les bons compagnons qui arrivèrent de Birseck, de Lauffon et de Neuveville. On pourrait presque supputer la force de chaque contingent par le nombre de mesures de vin qu'on leur offrit. <sup>1)</sup>

---

<sup>1)</sup> A Messieurs de Berne 6 tinnes de vin, à ceux de Fribourg 3 tinnes, autant à ceux de Soleure, comme à ceux de Bienne.

L'évêque ordonna à un certain nombre de jeunes bourgeois de marcher avec les Confédérés. On sortit le gros canon et il tonna aux sièges d'Héricourt, de Blamont et de Maiche. On fit prendre les armes à tous ceux qui purent se mettre en campagne et l'on envoya un corps de troupes dans la montagne de Trivillers. On leur fit ensuite parvenir des vivres et ils en revinrent avec du butin et des prisonniers de guerre qu'on mit à rançon.<sup>1)</sup> Chavelier et Roche-d'or étant menacés, on renforça les garnisons de ces châteaux. Les nobles, bourgeois de la ville, les membres du conseil à la tête des bons compagnons faisaient des reconnaissances aux alentours de la ville, dans la crainte des Picards et des Bourguignons.

Au 1<sup>er</sup> Mai 1475 deux compagnies de Bâlois vinrent renforcer la garnison de Porrentruy. A leur arrivée on leur donna un festin à l'Hôtel-de-Ville. On tua deux veaux et des moutons et la viande de bœuf fut rotie en grosses pièces. La dépense s'éleva à 72 sols 8 deniers.

Toute la bourgeoisie était en armes. On achetait du vieux cuivre pour faire des serpentines; on se procurait du salpêtre pour fabriquer de la poudre; on réparait les murailles, les tours, les galeries, les ponts-levis, les herses, les portes, les barrières.

Porrentruy prit une part active au siège de Blamont. Elle envoya 25 de ses meilleurs compagnons dont les noms sont conservés dans les comptes. On les paya pour 15

---

Ceux de Neuveville, de Birseck, de Lauffon, chacun deux tinnes, en tout 21 tinnes qui coûtèrent 19 livres 9 sols. — La tinne de 28<sup>3</sup>/<sub>4</sub> pots.

<sup>1)</sup> Parmi les recettes de l'année 1473 figure une somme de 12 sols payée par des prisonniers de guerre ramenés par les compagnons de Porrentruy et gardés une nuit dans la blanche tour. On y en mit encore d'autres en 1475. Il fallait une échelle pour arriver à sa porte et la prison fermait par le haut au moyen d'une trape à bascule.

jours à l'avance et la dépense fut de 5 livres de Bâle. On leur confia le gros veuglaire, pièce de fort calibre, tirant des boulets de pierre. La femme du gros Choulat fit six fournées de pain à 2 sols l'une, on leur acheta un pot de beurre pour 7 sols, du lard et autres vivres et on leur remit des cordes pour l'usage de la guerre et pour les prisonniers. La poudre fut mise dans des tonnelets cerclés de fer. Le canon avait un affût à deux roues et un avant-train sur lequel on plaçait les crosses. L'affût fut brisé durant le siège. Il fallut un gros chêne pour remonter cette pièce.

Pendant le siège de Blamout on dût faire une autre expédition pour attaquer des châteaux dans les montagnes, tel que celui de Grammont qui fut pris. On leva à cet effet un contingent de 15 hommes qu'on paya pour 8 jours à raison de 22 sols chacun pour une semaine. Un des chevaux traînant les bagages fut tué et on en acheta un autre pour 4 livres de Bâle.

Au retour de ces expéditions les compagnons de Porrentruy ramenèrent du butin et des prisonniers; une genisse fut vendue au maîtrebourgeois pour 34 sols. Pendant ce temps les arbalétriers et arquebusiers s'exerçaient au tir. Une arbalète se payait 11 sols 2 deniers.

Pendant tout l'hiver de 1476 on continua les préparatifs de guerre. On fit 337 livres de poudre à canon avec 249 livres de salpêtre, 29 de soufre et 19 de charbon. Le dosage diffère d'un compte à l'autre.

La semaine après la chandeleur (12 Février), on répandit le bruit que le duc de Bourgogne était à Besançon, et en effet des parties de son armée menaçaient déjà les frontières de l'évêché de Bâle. On envoya demander du secours à Bienne et à la Neuveville. Les députés firent grande diligence, étant partis le vendredi et revenus le samedi. Ils dépensèrent 32 sols 2 deniers.

On perça de nouvelles meurtrières dans les tours; on ferma les ouvertures des maisons adossées aux murs de

ville. On fondait des balles, on forgeait des quareaux d'arbalète. Quand on apprit que le duc marchait vers la Suisse, six hommes à cheval et bien montés furent envoyés à Grandson; on leur assura une solde de 12 livres 12 sols par semaine. Ils firent route avec 51 Delémontains et gens de la vallée qui marchaient au secours des Confédérés. Il y avait aussi des Ajoulots dont le nombre n'est pas indiqué.

Après la déroute des Bourguignons, les gens de l'évêché allèrent assiéger les châteaux du voisinage. Celui de Maiche fut attaqué par les bourgeois de Porrentruy. Pour ce sujet on répara l'artillerie et les compagnons partirent de la ville le lundi de Pâques fleurie. On les avait régales d'un souper à l'Hôtel-de-Ville pour stimuler leur courage.

A la fête Dieu on eut des craintes sérieuses parce que le duc de Bourgogne marchait contre les alliances. Les jours suivants il y eut de nombreuses conférences au château entre l'évêque et les députés de la ville; là se trouvèrent aussi les délégués de St. Ursanne et des Franches-Montagnes. Il s'agissait d'aller secourir Morat et l'on convint d'y envoyer un bon contingent. L'évêque fixa celui de Porrentruy à 6 hommes de cheval et ils furent commandés par le donzel Guillaume de Knöringen; il paraît que quelques nobles se joignirent à eux volontairement; ils étaient bien montés et il leur tardait de donner un coup de lance.

Ce fut un messager de Bienne qui vint annoncer le soir la défaite des Bourguignons devant Morat. On lui fit don de 23 sols 4 deniers, ce qui fut considéré comme une grande générosité. C'était la valeur d'une genisse.

Les cavaliers, à leur retour de Morat, avaient leurs chevaux chargés de butin. Ils ramenaient une serpentine en fer, une haquebute en bronze, de la poudre à canon, du linge et autres objets. L'évêque entendait s'emparer de ce butin ou du moins de l'artillerie qui lui était échue en

partage comme allié des Confédérés. Mais les bourgeois de Porrentruy convoitaient aussi ces armes qu'ils avaient conquises au péril de leur vie. Pour les obtenir, ils s'adressèrent aux officiers de l'évêque et leur donnèrent trois florins d'or pour que la chose ne leur échappa point. Au moyen de ces dons l'artillerie resta à la ville; on la répara et en même temps on refit l'affût du gros canon et celui d'une serpentine qui avaient été brisés durant la guerre. On envoya le maîtrebourgeois et le maître fondeur de cloche à Bâle pour acheter du salpêtre, du soufre et du plomb à l'effet de renouveler les munitions de guerre. Leurs frais de voyage s'élevèrent à 21 sols et 10 deniers pour referrer le pied d'un cheval.

Tous ceux qui avaient été à Morat, les six cavaliers, leur chef et trois autres nobles Messieurs furent invités à souper à l'Hôtel-de-Ville; on leur fit des dons en argent. <sup>1)</sup>

Les préparatifs de guerre ne discontinuèrent point durant toute l'année et même après la mort du duc de Bourgogne devant Nancy. En Janvier 1477, l'évêque de Bâle requit le contingent de Porrentruy pour marcher une seconde fois contre le château de Maiche, repaire d'une bande de pillards bourguignons commandés par le bâtard de Lucelstein, un chevalier alsacien combattant vaillamment pour le duc. Le siège dura, non obstant l'hiver, jusqu'après la chandeleur, que la place se rendit aux gens de l'évêque. Parmi les officiers on nomme donzel Walter de Telsberg. Il fut invité à souper à l'Hôtel-de-Ville avec plusieurs autres chevaliers et même le bâtard de Lucelstein qui s'était vaillamment conduit. Les gens désarmés furent également régalez, et vainqueurs et vaincus mangèrent à la même table. Après les cruautés inutiles, commises à Morat, on aime à rencontrer un acte de générosité et le secrétaire de Porren-

---

<sup>1)</sup> Ces trois nobles étaient le châtelain, le maître d'hôtel et le jeune de Waldner.

truy a bien fait de le citer naïvement à l'occasion des quelques sols qu'il coûta à la ville.

En 1479, l'évêque de Bâle était encore en possession du château de Maiche, qu'il tenait à garder, non obstant de nombreuses journées pour l'obliger à restituer sa conquête.

Durant cette guerre, Porrentruy recruta de nouveaux bourgeois parmi les gens des villages qui s'y étaient réfugiés. Les comptes nomment surtout des artisans, un chapelier, deux tisserands, un relieur et maître Claude, recteur de l'école. Plusieurs villages d'Ajoie avaient droit de refuge à Porrentruy et en échange la ville pouvait couper dans leurs forêts le bois dont elle avait besoin pour ses fortifications. Les habitants de Rocourt, tous mainsmortables du Sire Ferry de Rocourt, alors châtelain de Porrentruy, usèrent de ce privilège et se sauvèrent dans la ville avec leurs bagages et leurs bestiaux. Le maire du village ayant parlé avec peu de révérence à son seigneur et maître, celui-ci lui dit : tais-toi, car je pourrais te mettre une corde au pied et te conduire au marché de Porrentruy. (Enquête de 1488).

On pourrait encore remplir bien des pages de ces détails mentionnés dans les comptes de Porrentruy, qui font voir que les gens de cette ville et de l'évêché prirent une part active et glorieuse à la guerre de Bourgogne. Si les archives de Delémont sont plus sobres de renseignements, on voyait encore, il y a 50 ans, dans un édifice public de cette ville, un bon nombre d'armes enlevées aux Bourguignons à Grandson et à Morat. Presque tous ces trophées ont été détruits; nous avons eu peine à en sauver quelques-uns.



Der Vorstand besteht somit bis 1867 aus folgenden Personen :

- 1) Hr. Präsident Dr. G. Studer, Professor.
- 2) „ Ed. v. Wattenwyl v. Dießbach, Vicepräsident.
- 3) „ Fürsprecher F. Lütthardt, Kassier.
- 4) „ „ Haas, Bibliothekar.
- 5) Dr. Sidber, Beisitzer.
- 6) Dr. Alb. Beerleder, Sekretär.

---

Nach Schluß der Verhandlungen stieg man auf den Burghügel und besah die Räume der alten Burg bis hinauf in die Erker, welche weit über das Land hinausblicken. Der ehemalige Rittersaal und die andern Räumlichkeiten werden theils zu Gefängnissen, theils als Kornböden benutzt. Um 2 Uhr vereinigte im Gasthof Bellevue ein heiteres, von Toasten gewürztes Mahl die Gesellschaft, welche sich nachher zu Spaziergängen in den lieblichen Umgebungen Thuns zerstreute, namentlich im Bächlihölzli, wo den Manen des Staatsmannes und Geschichtsforschers N. Fr. von Mülinen die wohlverdiente Erinnerung gezollt ward, und besuchte endlich die Gärten der Schadau, deren Besitzer sein Haus und die elegante Bibliothek zuvorkommend öffnete. — So verlief und endete auch der Jahrestag von 1865 zu allgemeiner Befriedigung und diese Befriedigung war doppelt berechtigt beim Rückblicke auf eine in frühern Jahren ebenfalls zu Thun abgehaltene Jahresversammlung, wo der noch in seiner Kindheit befindliche Verein nur 5 Mann hoch erschienen war.

